

Présents : Christophe LAVILLE, Gérard MAGNARD, Anne CHAUMONT-PUILLET, Marie-France VILLARD, Catherine GAYT, Françoise VARNET, Christiane AMICUCCI, Raphaële BONNETON, Christelle ROCHE, Pierre-Yves CUCHERAT, Nicolas PEQUAY, Stephan KADDEM

Pouvoir : Raymond PARISE a donné pouvoir à Christophe LAVILLE

Excusés : Antoine SOLOMBRINO, Jean-Luc FONTBONNE, Pierre MONNIER, Marylène GABIER,

Absents : Daniel CLAUDE, Elodie BAILLY

1. **Création de poste**

Le Conseil Municipal décide, **à l'unanimité**, de créer un poste dans le cadre du dispositif du parcours emploi compétences, pour le service et la surveillance au restaurant scolaire, et la prise en charge des enfants durant les garderies.

2. **Travaux d'enfouissement RD 312**

Dans le cadre du projet d'enfouissement des réseaux secs, route de Lyon (tranche 1), le Conseil Municipal approuve, **à l'unanimité**, l'avant-projet et le plan de financement prévisionnels présentés par le TE 38.

3. **Bibliothèque Municipale**

Le Conseil Municipal autorise, **à l'unanimité**, Monsieur le Maire à signer une convention avec le Département afin de pouvoir le solliciter pour un soutien financier et technique et de pouvoir bénéficier des services de la Médiathèque Départementale.

4. **Frais des bénévoles de la bibliothèque municipale**

Le Conseil Municipal autorise, **à l'unanimité**, le remboursement par la commune des frais de formation et de déplacement des bénévoles de la bibliothèque municipale.

5. Loyer appartement

Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, Monsieur le Maire à déduire du loyer du mois d'octobre 2021 le montant des travaux engagés par les locataires de l'appartement communal situé 4 rue du 8 mai 1945 pour sa remise en état.

6. Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des travaux en cours ou en phase de démarrage

- Rue des Bugnonnes : reprise du réseau d'eau potable et d'assainissement par la CAPI
- Route de Lyon : reprise du réseau d'eau potable et d'assainissement entre la montée de la Croix Blanche et la rue de la Gare. Ces travaux menés par la CAPI s'inscrivent dans le projet de requalification de cette voirie avec la restructuration prévue d'ici la fin de l'année du carrefour entre la rue des Silos sur Bourgoin Jallieu et la montée du Chemin Neuf sur notre commune
- Pose de deux panneaux clignotants de part et d'autre du passage protégé situé devant l'entrée de l'école élémentaire
- Ensemble des voiries communales : réparation des voiries par goudronnage bicouche (goudron et gravillons). Il reste deux secteurs à terminer prochainement

Des travaux à venir :

- Rue des Bugnonnes : enfouissement des réseaux électriques et Telecom, réfection de la chaussée en enrobé à chaud
- Rue du Dalmais : réfection de la chaussée en enrobé à chaud entre le carrefour avec la rue de la Roche et le n° 15 de la rue du Dalmais
- Ensemble des voiries communales : réfection de la signalisation horizontale

Ces travaux sont financés respectivement par le Syndicat d'Electrification de l'Isère (TE38), la commune et la CAPI.

Et des études en cours : nous sommes dans l'attente des plans concernant la sécurisation de la partie haute de la montée du chemin neuf, du carrefour entre la montée de la Ladrière et le chemin de Gattaz Fer ainsi que de la Promenade des Magnauds dans sa partie devant les commerces

7. Gérard MAGNARD informe le Conseil Municipal des différents travaux réalisés :

- Création d'une issue de secours à l'étage et divers travaux de peinture à l'école maternelle
- Fin de la construction du pavillon du cimetière à l'exception de quelques réserves
- Réaménagement de l'espace accueil de la mairie ; fin des travaux en cours

Et à venir dans les prochaines semaines : réfection de l'installation sanitaire à la salle des sports

8. **Marie-France VILLARD** : annulé pour cause d'intempéries, le feu d'artifice du 14 juillet sera tiré le 1^{er} octobre à la suite d'une animation.
9. **Françoise VARNET** : le rapport du cabinet d'étude sur la faisabilité du projet d'une nouvelle école maternelle sera présenté prochainement au Conseil Municipal.
10. **Nicolas PEQUAY** : pour une meilleure gestion des bois communaux, une convention avec l'Office Nationale des Forêts (O.N.F) est en cours d'élaboration et sera présentée au Conseil Municipal.

Fin de la séance à 22h30.